Le pti Clairavalois

2022

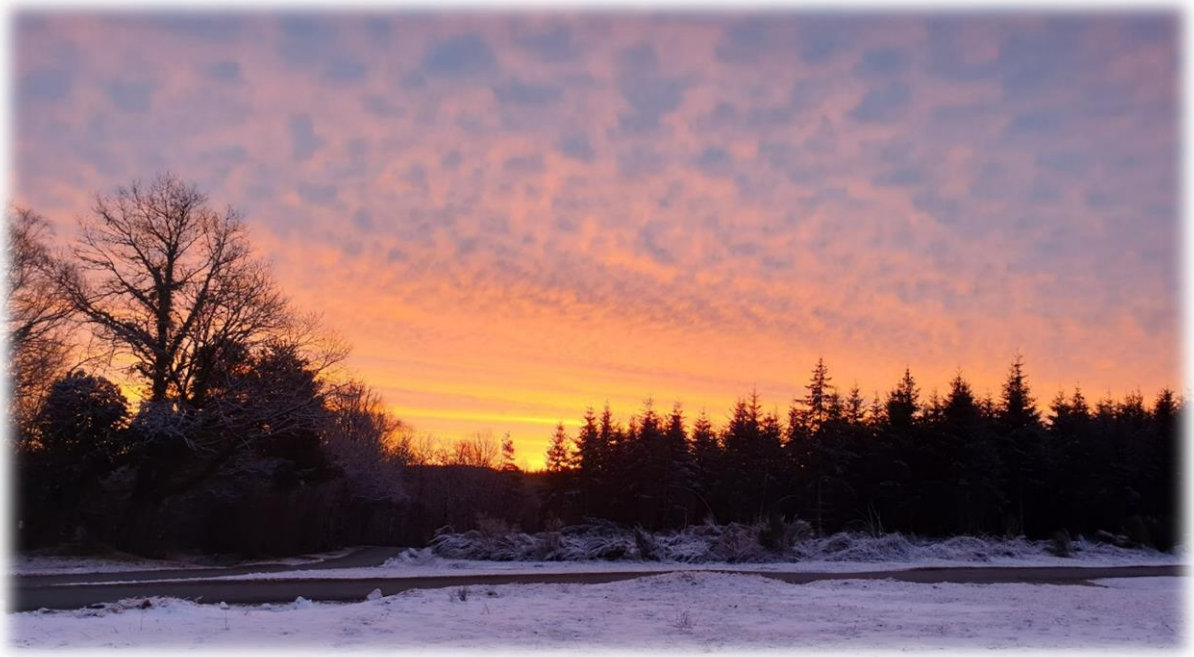

L’année 2021 est terminée. Tant mieux j’oserais dire… La covid, ses variants, les vaccins, le pass vaccinal, les masques, la distanciation font qu’elle restera une année particulière, le genre d’année qu’on aimerait vite oublier.

Que nous réserve 2022 ? Bien sûr nous espérons tous que la situation va s’améliorer et que nous allons enfin retrouver une vie « normale ».
Les différentes annonces gouvernementales de ces derniers jours laissent présager un peu d’espoir, il faut y croire !

Mes conseillères et conseillers municipaux ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu’à vos proches, une belle et heureuse année et surtout une bonne santé.

Comme tous les ans, le pti clairavalois vous résume l’activité de notre commune lors de l’année écoulée.

Bonne lecture à toutes et tous.

Laurence Boyer

Le plus gros chantier en 2021 est bien sûr l'aménagement du bourg. Comme à chaque fois qu'il y a des travaux sur une voirie, il y a quelques désagréments pour les riverains (principalement). Je vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé aux ouvriers ainsi que pour votre patience et votre compréhension.
Suite à l'ouverture des plis et l'étude des différents devis, c'est l'entreprise Colas qui avait été retenue.
Une partie des matériaux du décaissement a été réutilisée et le reste est stocké pour mise à disposition des habitants de la commune (uniquement) sur demande en mairie.
Le montant des travaux réalisés est de 117 524 € HT. Nous avons obtenu une DETR (Dotation Equipement Territoire Ruraux) de 41 133 € (35%) ainsi qu'une aide du conseil départemental appelée « boost commune » de 7 700 €.
Reste à charge : 68 691 €

La commune de Clairavaux s'est dotée d'un site internet. Nous avons signé un contrat avec « communes en réseau ». Leur site nous paraissait le mieux conçu pour une commune rurale et à un tarif raisonnable. 664 € pour la création du site et 146 € par an pour la maintenance. Il nous appartient de l'alimenter en informations, photos, etc.
Vous pouvez le consulter à partir de n'importe quel moteur de recherche sur internet.

N'hésitez pas à me faire part de vos suggestions afin de le faire évoluer.

Si vous avez des informations sur l'histoire de Clairavaux, des photos anciennes, des textes … je pourrai les ajouter.

Nous avions sollicité le concours technique et financier du SDEC (syndicat d'électrification de la Creuse) pour un diagnostic des installations d'éclairage public du bourg. Nous pouvons prétendre à 35% de DETR sur cet aménagement. Nous attendrons d'avoir l'accord de cette subvention pour changer les ampoules actuelles par des leds.
Nous vous avons consulté « pour ou contre une coupure de nuit ? »
La majorité des réponses reçues est favorable à cette coupure. Elle sera donc mise en place dès le changement des lampes effectué.

Nous avons installé des miroirs afin d'améliorer la visibilité à certains carrefours.
Coût : 943 €
Cette initiative m'a valu des réprimandes de la part de l'ancien chef du centre départemental de La Courtine car les miroirs sont interdits hors agglomération.
Réglementation que je trouve absurde !
La sécurité de nos administrés et des automobilistes étant plus importante que cette ineptie, les miroirs resteront là où ils sont.
Le conseil départemental reverse aux communes une partie des amendes de police. Cette somme doit être employée pour améliorer la sécurité.
Montant accordé : 692 €

Au bourg et au village de Boucheresse, nous avons souhaité sensibiliser les automobilistes sur la vitesse excessive en mettant en place des panneaux personnalisés.

Merci à Éloïse qui a réalisé ces magnifiques dessins.
Nous les avons ensuite fait reproduire sur des plaques par la société MP Design basée à Ussel.
Coût : 370 €

Pas de ventes de bois en 2021, mais des travaux de préparation au reboisement ont été effectués sur les sections de Raynaud et Boucheresse pour un coût de 1 944 €.

Depuis 2016, nous disposons d'un columbarium. Malheureusement il ne reste plus qu'une case disponible. Nous avons donc sollicité de nouveau l'entreprise Goumy & Fils afin d'installer une rehausse. Coût : 1 680 € HT.

Depuis le mois d'Octobre Haute-Corrèze Communauté expérimente un ramassage d'ordures ménagères tous les 15 jours. Á l'issue de cette période de test, une évaluation permettra de déterminer si la collecte continue tous les 15 jours ou redevient hebdomadaire. Nous serons favorables à tous les 15 jours en période hivernale et toutes les semaines en période estivale. S'il le faut des containers pourront être ajoutés là où cela s'avérera nécessaire. Par contre, les éboueurs nous font régulièrement remarquer que certains ne font pas l'effort de trier et remplissent les containers avec des cartons, des plastiques ou même des verres. Ce comportement d'une minorité est à déplorer, cela est dommage car cette absurdité risque d'engendrer des contrôles et des pénalités si besoin.

La table d'orientation est en place dans la lande du puy Raynaud, elle offre un magnifique panorama de la vallée de la Creuse au puy de Sancy en passant bien sûr par Clairavaux.

Le chemin d'accès au bois de Louzelergue (sentier Jacques Durand) est de nouveau praticable depuis la mise en place de buses.

Lors du nouveau tracé de la D982, la commune de Clairavaux s'était vu rétrocéder l'ancienne départementale au village des Gasnes. Cette dernière s'affaissait de plus en plus dans un virage en épingle, au risque de s'ébouler et de provoquer un accident. Bien que peu fréquentée il suffit d'être au mauvais endroit au mauvais moment… Cela aurait été beaucoup trop onéreux pour la commune de remettre en état et renforcer ce virage sachant que ce délaissé de route est sans issue100 mètres plus haut. Il a donc été décidé de couper la route dans la continuité du ruisseau. Un chemin d'accès aux parcelles boisées étant possible par « la planche » et un aménagement pour le passage de randonneurs est prévu.

Ces 2 opérations étaient portées par la communauté de communes Creuse Grand Sud qui gère l'amont du bassin de la Creuse.

Reste à charge pour la commune : 2 073 €

TÉLÉTHON 21

Pas d'animation cette année encore pour le téléthon mais la vente de différents objets, la tombola et vos dons ont permis de récolter la somme de 891,25 €.

Somme entièrement reversée à l'AMF-Téléthon (Association Française des Myopathies) Merci à tous.

Merci également à Huguette qui s'est de nouveau investie dans cette opération.

Les enfants peuvent profiter d'une modeste aire de jeu à côté de la mairie. Balançoires, toboggan, cage de foot et maisonnette sont à leur disposition. De leur côté, les adultes peuvent s'adonner à une partie de pétanque.
Coût des équipements : 781 €

Tous les ans, nous rendons hommage aux jeunes qui ont été fusillés dans la carrière par une brigade allemande le 14 juillet 1944. Cette année, l'hommage était encore plus émouvant puisque Jean Soumaille, cousin germain de Jean Bonnet, fusillé à l'âge de 17 ans, était présent à cette commémoration.

Comme tous les ans, Jean-Pierre et Françoise, aidés par Dédé, ont joliment décoré l'église et installé une crèche. Je les en remercie.

Nous avons adressé un courrier à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) leur indiquant notre mécontement puisqu'une nouvelle fois nous constatons des infiltrations au niveau de la toiture. Il est important de préserver ce patrimoine qui a bénéficié de travaux conséquents.

La cloche de la chapelle de Boucheresse nécessite des travaux.
Le mouton bois et ses brides de fixation sont abimés et doivent être remplacés.
Nous avons retenu le devis de l'entreprise Grégoire et Breuil pour un montant de 2 905 € HT.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois des photographes de l'association Silva « photographions la nature » accompagnés de photographes locaux, dessinateurs, écrivains… De nombreux visiteurs ont pu admirer cette exposition de grande qualité.
Les plus courageux ont participé aux randonnées pédestres et VTT le dimanche matin.
Merci à Frédéric pour l'organisation de cet agréable week-end.

Nous avons également pu contempler l'exposition départementale itinérante « patrimoine de nos campagnes » où chaque commune creusoise est représentée.

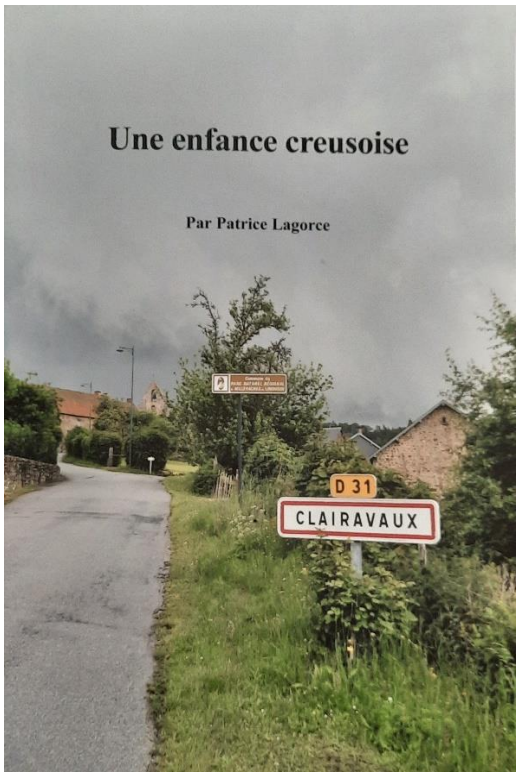

Le temps d'une dédicace, Patrice Lagorce a retrouvé le bâtiment de son ancienne école primaire de Clairavaux. Il a pu rencontrer de nombreux Clairavalois et Clairavaloises venus se procurer son livre (Tome 2) qui retrace l'histoire de Clairavaux et des communes environnantes.

Les restrictions sanitaires m'ont contrainte d'annuler une nouvelle fois le repas des aînés et le Noël des enfants. Nous avons quand même bien sûr passé commande au père Noël qui a pu livrer les jouets aux enfants clairavalois.

Chaque personne âgée de plus de 75 ans s'est vue offrir un panier garni de produits locaux, acheté à la confiserie des 1000 sources à Bourganeuf.

Ils nous ont quittés en 2021 :

- THOMAS Robert le 20 janvier
- FOULQUIÉ Serge le 9 juillet
- HILAIRE Catherine, épouse MICHAUD le 25 novembre

Centre de secours de La Courtine

Chef de centre : Lieutenant Sébastien Granet

Effectif = 27 personnels
19 hommes + 8 femmes

165 interventions dont 10 sur Clairavaux

Sur les 165 :

- 129 secours à personnes (78%)
- 18 incendies (11%)
- 13 accidents circulation (8%)
- 5 opérations diverses (3%)

Nombre d'heures de formation effectuées par le personnel du centre de secours = 1 414

Le SDIS recrute tout au long de l'année, rejoignez le monde des sapeurs-pompiers en vous adressant à la caserne la plus proche de votre domicile.

Clairavaux dépend du centre de secours de La Courtine. Sauf le village de Boucheresse qui dépend de Felletin.

Pour info, Boucheresse avait été rattaché à Felletin pour une question de rapidité d'intervention lorsque le camp militaire est fermé.

Les pompiers sont les premiers secours dans nos campagnes. Ils donnent de leur temps mais aussi parfois leur vie pour secourir les autres.

MERCI à nos pompiers !

Félicitations à Jean-Luc Follezou qui a été nommé au grade d'adjudant.

Le mot de l'ACCA

Tous les chasseurs se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

En raison du nouveau variant de la covid, nous n'organiserons pas de concours de belote au mois de mars. Par contre, nous espérons pouvoir vous accueillir à notre soirée steaks de biche au mois de juillet.

Concernant le plan de chasse à cette date, nous avons prélevé 20 sangliers, 30 chevreuils et à la fin février, nous devrions avoir prélevé les 50 cervidés qui nous étaient attribués. Malgré ce plan de chasse conséquent, la population de cervidés continue de progresser. Mais nous sommes sauvés, le loup est là et va aider à réguler la population d'animaux sauvages et domestiques…

LEFORT Thierry, président d'ACCA

Le comité des fêtes a quant à lui un nouveau bureau et un nouveau président, Mr André Denimal (dit Dédé).
Nous avons eu le plaisir de nous voir offrir une coquille (brioche) pour Noël, délicate attention de la part des nouveaux membres du comité des fêtes. Un questionnaire a également été distribué dans chaque foyer afin de recueillir les avis et idées de chacun pour l'organisation de futures manifestations.

Je compte sur vous pour participer aux prochaines animations organisées par le comité des fêtes et l'ACCA.
Elles égaillent notre commune et sont toujours l'occasion de passer un agréable moment.

Année 2021 : relevé de pluviométrie effectué aux 3 ponts :

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
105	113	60	28	130	172	111	44	163	60	88	161	1235

Pour comparaison, relevé des années précédentes :

2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
1225	1203.5	1102	862.4	1250	722	1415	1262	1103	929	1148	826	999	927

Débit des sources du Syndicat de la haute vallée de la Creuse en m3/jour

	14 Janv	18 Fév	23 Mars	11 Avril	10 Mai	9 Juin	5 Juillet	3 Août	2 Sept	18 Oct	22 Nov	21 Déc
Les Bordes	382	411	406	417	357	212	111	371	167	102	88	97
Les Pâtureaux	TR PL	TR PL	TR PL	TR PL	TR PL	287	261	TR PL	143	140	191	214
Pré Nouhaud	TR PL	TR PL	TR PL	TR PL	TR PL	175	159	TR PL	102	96	101	137
Poulain	513	582	570	572	467	317	269	228	167	98	288	280
Boucheresse	TR PL	TR PL	TR PL	TR PL	TR PL	382	322	302	172	135	210	200
Mendrin	391	465	473	498	446	393	314	296	337	275	267	271
Louzelergue	613	622	618	620	445	291	190	185	137	136	138	143
Abbas	TR PL6	TR PL	TR PL	TR PL	455	296	329	299	143	170	198	242
Gasneclaire	609	631	640	635	532	343	238	211	118	129	172	194
Total	**2508**	**2711**	**2707**	**2742**	**2747**	**2721**	**2219**	**1912**	**1499**	**1290**	**1665**	**1794**

TR PL : débit trop important pour pouvoir réaliser une mesure. Passage au trop plein

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

www.hautecorrezecommunaute.fr

Urbanisme

Plan local d'urbanisme intercommunal : les dernières phases pour 2022

Décalée en raison des contraintes sanitaires limitant les réunions publiques, la phase de concertation, ouverte aux habitants, a finalement eu lieu en mars 2021. L'occasion pour plus de 400 personnes de venir présenter leur projet, de vérifier son adéquation avec les réglementations en vigueur. Si vous n'avez pas pu participer, pas de panique ! Une enquête publique sera organisée en avril 2022 sur l'ensemble du territoire.

Le plan local d'urbanisme intercommunal vise à encadrer les pratiques d'urbanisme pour concilier tous les aspects de développement du territoire (activités économiques, habitat...) avec la qualité du cadre de vie.

PAYSAGES ET PATRIMOINE BÂTI

Des arbres remarquables, des points de vue et des éléments de petit patrimoine qui représentent un atout en terme d'attractivité touristique et ont été inclus dans des périmètres de protection. Ainsi, des règles précises détermineront les emplacements et orientations des nouveaux bâtiments. Chaque zone ouverte à l'urbanisation sera réglementée pour prendre en compte ces aspects : implantations des maisons, préservation de haies, coloris des façades, des menuiseries...

Bien que le territoire ait besoin de développer de nouveaux espaces urbanisés et des logements neufs, la priorité sera de combler les dents creuses (espaces non construits entourés de parcelles bâties). Cela permet de limiter l'effet de "mitage", c'est-à-dire l'implantation de constructions disperçées dans le paysage. Sur ces questions d'urbanisme, les élus locaux sont à pied d'œuvre pour trouver le bon équilibre entre préservation et urbanisation de l'espace. Le but : répondre à l'objectif d'accueillir 3 000 actifs d'ici 2030 tout en offrant un éventail de possibilités.

LE CALENDRIER POUR 2022

Après le conseil communautaire du 9 décembre 2021 qui signera "l'arrêt" du PLUi débutera une phase de consultation des personnes publiques : chambres d'agriculture, Départements, Région, intercommunalités limitrophes, Etat... Elles auront trois mois pour émettre un avis sur le PLUi.

Dès avril 2022, l'enquête publique permettra aux habitants et porteurs de projets, via des permanences physiques ou des registres dématérialisés, d'émettre des avis qui devront être pris en compte avant l'approbation du document final à la rentrée 2022. Si le calendrier est respecté, le plan local d'urbanisme intercommunal entrera officiellement en vigueur fin 2022. À partir de ce moment-là, il deviendra la règle pour l'instruction des demandes d'urbanisme sur les 71 communes de Haute-Corrèze Communauté.

Loi Climat et Résilience

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite **loi Climat et résilience**, a pour objectif, en matière d'urbanisme, d'atteindre **zéro artificialisation nette des sols d'ici à 2050** avec une division par deux du rythme de l'artificialisation dans les dix prochaines années. Concrètement, pour le PLUi, cela se traduira par le fait de ne pas prévoir ***"l'ouverture à l'urbanisation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers"*** et de ***"mobiliser effectivement les locaux vacants, les friches et les espaces déjà urbanisés"***. Bien que la loi laisse un délai de six années aux collectivités pour réviser leur PLU au regard de cet objectif, Haute-Corrèze Communauté prend d'ores et déjà en considération quelques objectifs, dans l'attente de la publication des décrets d'application.

Bientôt, un portail de territoire

Haute-Corrèze Communauté lance un projet de refonte de son site internet dans le but de créer un outil digital innovant au service de l'institution, pour l'attractivité du territoire, pour les communes et les habitants.
Celui-ci permettra de :

- diffuser une image porteuse du territoire
- renforcer les liens avec les communes
- développer les services numériques à la population

POURQUOI TRIONS-NOUS ?

Sur notre territoire, nous trions principalement en point d'apport volontaire.
Ce sont des colonnes de tri où vous déposez :

- Les emballages recyclables (colonne jaune)
- Le papier (colonne bleue)
- Le verre (colonne verte)

Pourquoi trier ?

Trier les déchets permet de les recycler. De déchets, ils deviennent des ressources. Par exemple, le verre est broyé et refondu pour devenir du verre. Le papier est lavé, découpé et transformé en pâte à papier…

Quand ils sont jetés dans les ordures ménagères, ils sont incinérés à l'usine de valorisation énergétique à Rosier d'Egletons. Cette prestation a un coût pour la collectivité qui se répercute sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que vous payez chaque année avec votre taxe foncière.

Pourquoi recycler ?

Limiter l'utilisation des ressources naturelles

Pour créer les matériaux, il faut transformer des ressources naturelles :
Le bois pour le papier, le pétrole pour le plastique, le bauxite pour l'aluminium, le fer pour le métal…

De plus, l'exploitation de ces ressources est souvent polluante et consomme beaucoup d'énergie !

Faire des économies d'eau et d'énergie

La fabrication d'objets à partir de matière recyclée nécessite moins d'eau et moins d'énergie que la fabrication à partir de matières premières.

Créer des emplois

Les déchets qui sont déposés dans les conteneurs jaunes (ceux des emballages) sont retriés à la main pour éliminer les intrus.

Vos déchets sont envoyés au centre de tri à Argentat.

Favoriser l'économie circulaire

L'économie linéaire repose sur un principe :
prendre > fabriquer > jeter

L'économie circulaire fonctionne sur le concept :
fabriquer > utiliser > recycler

2022 = année d'élections

Suite à la refonte des listes électorales, chaque électeur va recevoir une nouvelle carte.
Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrits par l'INSEE sur la liste de la commune où ils ont effectué leur recensement citoyen. Il est néanmoins préférable de vérifier son inscription auprès de la mairie.
Depuis le 1er janvier, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur une liste électorale d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra alors se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
Pour valider une procuration, le mandant doit se rendre à la brigade de gendarmerie.

Site : www.maprocuration.gouv.fr

- **<u>Élections présidentielles :</u>**
  - 1er tour : 10 Avril
  - 2nd tour : 24 Avril

date limite d'inscription : 4 mars 2022

- **<u>Élections législatives :</u>**
  - 1er tour : 12 Juin
  - 2nd tour : 19 Juin

<u>Présidents sous la 5ème république</u> :

Charles de Gaulle (1890-1970)	8 janvier 1959 – 8 janvier 1966	8 janvier 1966 – 28 avril 1969	Alain Poher (1909-1996) intérim	28 avril 1969	20 juin 1969	Georges Pompidou (1911-1974)	20 juin 1969	2 avril 1974 †
Alain Poher (1909-1996) intérim)	2 avril 1974	27 mai 1974	Valéry Giscard d'Estaing (1926-2020)	27 mai 1974	21 mai 1981	François Mitterrand (1916-1996)	21 mai 1981 – 21 mai 1988	21 mai 1988 – 17 mai 1995
Jacques Chirac (1932-2019)	17 mai 1995 – 17 mai 2002	17 mai 2002 – 16 mai 2007	Nicolas Sarkozy (1955)	16 mai 2007	15 mai 2012	François Hollande (1954)	15 mai 2012	14 mai 2017
Emmanuel Macron (1977)	14 mai 2017	*En cours*						

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

LA POSTE

22 RUE DE LA LIBERTÉ
23100 **LA COURTINE**
05 55 66 01 89
la-courtine@france-services.gouv.fr

Le saviez-vous ?

L'Etat, désireux d'offrir un accès aux services publics à toute la population, a pris la décision de mettre en place des espaces **France Services** dont certains sont portés par La Poste.

Ainsi le 1er juillet 2021 la Maison de Services Au Public La Courtine a été labellisée **France Services**.

Qu'est que cela change ?

- Un point numérique en libre accès (internet, imprimante, scanner...)
- Un agent entièrement dédié **France Services** pour vous accompagner
- Un espace de confidentialité

Quels services publics ?

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Assurance maladie (CPAM)
- DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- Assurance retraite (CARSAT)
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur (Permis de conduire, Cartes grises, Pièces d'identité...)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Pôle Emploi
- La Poste

Lundi 13h30 - 17h00
Mardi, Mercredi, Jeudi
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Samedi 8h30 - 12h00

e-dreams 23300 la Souterraine 05 55 89 03 61

la CREUSE le Département

dorsal
le service public du numérique en Limousin

axione

OBJET
Informations sur l'arrivée de la fibre optique

Chère Madame, Cher Monsieur,

Votre Communauté de communes s'est engagée aux côtés de Dorsal, service public du numérique en Limousin, du Département de la Creuse, de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'État et de l'Union Européenne dans un programme ambitieux d'aménagement numérique du territoire. L'enjeu est de permettre aux Creusois de disposer de services d'accès numériques performants.

Une nouvelle étape s'engage aujourd'hui avec la construction d'un vaste réseau public de fibre optique. Il desservira près de 80 000 logements et locaux creusois. Votre logement est concerné. **Grâce à ce projet, vous pourrez profiter du très haut débit au deuxième semestre 2023.**

Dorsal a missionné l'entreprise Axione pour réaliser les études et travaux relatifs à ce projet. Dans un premier temps, elle doit réaliser des études de terrain pour identifier précisément les habitations du secteur et les infrastructures existantes. Axione et ses prestataires seront munis d'une carte professionnelle et d'un courrier signé par le Président de Dorsal, les habilitant à faire ces relevés. Ces études dureront de 5 à 7 mois suivant la taille de la commune.

Une fois les études réalisées, les travaux d'installation des câbles optiques s'engageront, pour une durée de 4 à 5 mois. Les réseaux téléphoniques et électriques existants seront majoritairement utilisés pour déployer la fibre, et éviter ainsi la construction de nouvelles tranchées et la gêne aux riverains. La fibre sera déployée jusqu'à des boîtiers posés sur le domaine public ou en palier d'immeuble, à proximité immédiate de votre logement.

Si vous décidez ensuite de souscrire un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), ce dernier pourra alors faire procéder au raccordement effectif de votre logement.

Votre commune sera tenue informée du démarrage effectif des travaux et de leur calendrier.

Au travers ce projet fédérateur, la Creuse démontre une nouvelle fois son engagement pour l'aménagement numérique du territoire, dont l'enjeu économique et sociétal est essentiel pour notre avenir.

Pour toute précision, vous pouvez contacter le syndicat mixte Dorsal par mail : contact@dorsal.fr ou la cellule d'accueil du projet qui sera joignable 5 jours/7 au numéro vert **08 06 80 60 06**.
Vous trouverez également des informations sur le site de notre exploitant : www.nathd.fr.

Nous vous prions, de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Un projet porté et financé par :
dorsal — le service public du numérique en Limousin
Région Nouvelle-Aquitaine
la CREUSE le Département
LES INTERCOMMUNALITÉS
Avec le soutien de :

msa SERVICES Limousin

LASER emploi 23

JOB

Vous recherchez un emploi ?

Nous recherchons du personnel

Nous vous proposons des contrats de mise à disposition auprès de particuliers, associations, entreprises, collectivités sur tout le département de la Creuse.

- Aide ménager / ménagère à domicile
- Agent / Agente d'entretien/propreté d'immeubles, de locaux ...
- Agent / Agente d'entretien des parcs et jardins
- Aide-déménageur / Aide-déménageuse
- Manœuvre de chantier
- Chauffeur / Chauffeuse de machines agricoles , Épareuses
- Et bien d'autres...

Insertion par l'activité économique

Venez nous rencontrer sur Guéret, Boussac, La Souterraine, Bourganeuf, Aubusson...

Prenez rendez-vous : Mickael au 07 70 27 82 69

L'entreprise ATALIAN prestataire de service du camp de La Courtine recrute pour la plonge.

Lieu de travail : camp militaire
CDD avec possibilité de CDI
Contrat de 35h
Rémunération au SMIC

N° de contact : 06.89.20.01.92

Agardom
Service d'aide à domicile

Aide à Domicile

« Et si c'était fait pour vous ?»

350 000 postes devront être pourvus dans ce secteur d'ici 2025. Or, nous peinons aujourd'hui à recruter.
Dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

Agardom – Esplanade Charles de Gaulle
23200 Aubusson
05 55 83 35 00
agardom@agardom.fr

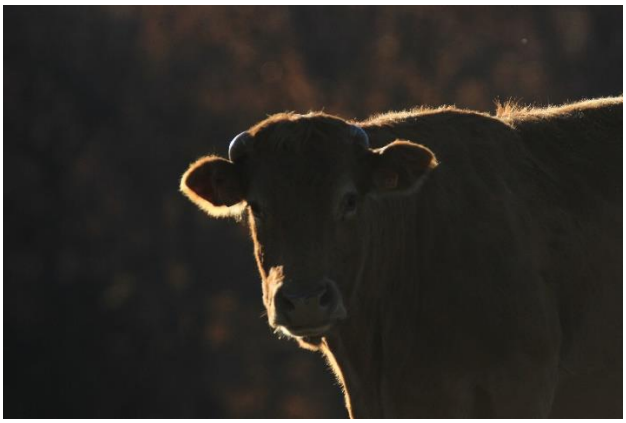

Merci à Jean-Pierre et Frédéric pour les photos